

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE Syndicat mixte

Publié le 27/10/2025

Conseil Syndical Session du 22 octobre 2025

Le vingt-deux octobre deux mille vingt-cinq, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : Luc BERTHOUD – Florence BOURGEOIS – Lionel DARBON – *François FOURCHES* : suppléante : Martine BERNON – Yves MERCIER – Vincent MIGUET – Pascal MITHIEUX – Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Franck MORAT – Benoît PERROTTON – Josette REMY – Thierry REPENTIN – Daniel ROCHAIX – Olivier ROGNARD – Brigitte TOUGNE-PICAZO – André VERDU -

Excusés : Robert AGUETTAZ – Marie BENEVISE - Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Rudolph DI GIORGIO – Nathalie FONTAINE – Michel FRUGIER – Thibaut GUIGUE – Benjamin LOUIS – Florian MAITRE – Raphaële MOURIC – Edouard SIMONIAN – Alain THIEFFENAT -

Pouvoirs : Grégory BASIN à Josette REMY.

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 16

Secrétaire de séance : Lionel DARBON

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ - Régis DORMOY – Thierry MAILLAND - Christelle POUZERATTE - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 16/10/2025

Délibération N° C25-71

SAVOIE TECHNOLAC 2050 PARTICIPATION AU PROJET ALCOTRA ALPINE MOBILITY HUB

Rapport au Conseil Syndical

Marie-Pierre MONTORO-SADOUX indique que Chambéry-Grand Lac économie est sollicité pour être partenaire du projet Interreg Alcotra « Alpine Mobility Hub ».

Par la présente délibération, il est proposé d'être partenaire du projet, aux côtés de Grand Lac et de l'Université Savoie Mont Blanc, dans le cadre de Savoie Technolac 2050 et de ses actions mobilité.

Le projet AMHUB (Alpine Mobility Hub), porté par la Ville de Grugliasco (Italie) et l'Université de Turin, vise à développer des solutions concrètes pour une mobilité urbaine durable et multimodale dans les territoires transfrontaliers.

Les actions du projet AMHUB sont les suivantes :

1. Recherche et analyse des flux de mobilité (enquêtes, données comparatives),
2. Création de deux hubs multimodaux pilotes (à Grugliasco et au Bourget-du-Lac),
3. Développement d'une plateforme numérique (itinéraires, services vélo-partage, incitations),
4. Sensibilisation citoyenne (campagnes, événements, laboratoires participatifs),
5. Échanges transfrontaliers (ateliers, visites, rédaction de lignes directrices).

En tant qu'un des partenaires français du projet, l'action de Chambéry-Grand Lac économie consiste en :

- Travaux d'aménagement de la rue du lac d'Annecy en voie à mobilité douce bus et vélo : 120 k€/HT
- Création d'une station de mobilité (vélo et trottinettes en partage, covoiturage, lieu attente couvert (WC, eau, etc.), BIV (borne d'information voyageur), connexion USB et wifi, etc. : 70 k€/HT
- Sensibilisation et implication citoyenne (événements, etc.) : 10 k€/HT par an pendant 3 ans (30 k€)
- Echanges transfrontaliers (ateliers, visites, etc.) : 10 k€/HT par an pendant 3 ans (30 k€)

Coût total : 250 k€/HT

Ces actions intègrent celles prévues dans le cadre de la stratégie « Savoie Technolac 2050 ».

Le budget prévisionnel pour Chambéry-Grand Lac économie est de 250 k€ HT avec un financement possible jusqu'à 80 %.

Il est proposé que la structure devienne partenaire du projet et demande la subvention maximale possible.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Devient partenaire du projet transfrontalier Alcotra Alpine Mobility Hub.

Article 2 : Autorise la Présidente ou son représentant à signer les actes à intervenir.

Fait à Le Bourget-du-Lac,

Le 22 octobre 2025



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Présidente